



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

Taraho'i, le 22 septembre 2020.

Question orale du Groupe TAVINI HUIRAATIRA

à M. Édouard FRITCH,

Président de la Polynésie française

2e Séance budgétaire du jeudi 24 septembre 2020

Objet : Évolution démographique de la population polynésienne à l'horizon 2030

Monsieur le Président, ia ora na

Le directeur de l'I.S.P.f. a récemment publié une étude prospective consacrée à la population polynésienne à l'horizon 2030¹, laquelle met en exergue les tendances démographiques de fond qui devraient structurer notre société dans les prochaines années.

Deux éléments factuels, me semble-t-il, méritent d'être expurgés de cette analyse :

.Le premier concerne le vieillissement croissant de notre population qui devrait compter en 2030, 56 800 personnes âgées de plus de 60 ans sur une population totale estimée à 284 000 habitants²;

.Le deuxième concerne la dégradation des rapports de dépendance entre « les seniors » en augmentation, et la classe d'âge des 15-59 ans en stagnation.

Je ne reviendrais pas sur cette approche binaire réductrice qui consiste à opposer entre elles des classes d'âge amenées à vivre ensemble dans notre société. En revanche, un élément d'information contenu dans ce rapport m'a profondément choquée.

En substance, voici ce que nous propose le directeur expatrié de l'ISPF afin de rétablir les déséquilibres de la pyramide des âges dans notre pays : « pour limiter cette augmentation du rapport de dépendance, **l'immigration devra être très importante** (...) si l'on souhaite conserver un rapport de dépendance stable entre les 15-59 ans et les 60 ans et plus, il faudrait atteindre 102 000 personnes supplémentaires âgées de 15 et 59 ans en 2030, soit **8 500** par an ».

Il propose ainsi de recourir à une immigration **massive**, c'est-à-dire un afflux de 8 500 nouveaux expatriés chaque année jusqu'en 2030, ce qui porterait au total à 102 000 le nombre d'immigrants - c'est-à-dire d'étrangers - ayant vocation à s'installer dans notre pays pour y trouver un emploi, un logement pour la décennie à venir.

Ceux-ci représenteraient *in fine* 35 % de la population polynésienne. À titre de comparaison, cela revient à prôner en France métropolitaine l'immigration de 25 000 000 d'étrangers sur une décennie, en surcroît des 70 000 000 de nationaux estimés en 2030.

¹ Points Etudes et Bilans de la Polynésie française. N° 1212, Juillet 2020, Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF)

² Sur ce sujet des personnes âgées, je ne manquerais pas d'interpeller le gouvernement lors d'une question écrite.

Monsieur le Président,

Cautionnez-vous cette propagande néocolonialiste émanant de l'ISPF, un établissement public, visant à faire de notre pays une colonie de peuplement ? Souscrivez-vous aux injonctions de cette politique d'immigration néocolonialiste lorsque nous constatons chaque jour que nos enfants, vos enfants, qui ont pourtant fait des études supérieures ne trouvent pas d'emploi dans leur propre pays, que de nombreux polynésiens sont obligés de vivre à l'étranger ou de s'engager dans les armées pour subvenir à leurs besoins ?



M^{me} Éliane TEVAHITUA